

rapport d'activité

2008

Scal Air

Association calédonienne  
de surveillance de la qualité de l'air

# sommaire



<b>structure et moyens</b> .....	3
vie de l'association.....	3
budgets et financements .....	4
moyens .....	5
<b>faits marquants</b> .....	7
surveillance .....	7
gestion technique .....	7
gestion administrative .....	9
information & communication.....	9
études et partenariats.....	11

# structure et moyens

vie de l'association

## >missions

Scal-Air est un organisme indépendant de surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle Calédonie. Cette association à but non lucratif a pour but d'assurer deux missions :

- La surveillance de la qualité de l'air, par l'exploitation d'un réseau permanent de mesures fixes et indicatives et la mise en œuvre éventuelle d'autres moyens
- L'information du public et des autorités compétentes, par la publication de résultats, sous forme de communiqués, bulletins, rapports et indices quotidiens facilement accessibles.

Le rôle de Scal-air est également de contribuer à la réflexion sur la qualité de l'air en Nouvelle Calédonie en tant qu'organisme de diagnostic et de conseil. A ce titre, l'association peut être amenée à participer aux initiatives concourant à la prévention de la pollution atmosphérique et ses effets sur la santé et l'environnement en Nouvelle-Calédonie.



## bureau <

Le bureau de l'association se compose de 8 membres, qui constituent également le conseil d'administration (tous les membres du conseil d'administration font partie du bureau).

### *Présidente*

Mme Sonia Lagarde (Province Sud)

### *Vice-présidents*

M. Tourette (UFC), M. Texier (SLN), Mme Reix (ADEME)

### *Trésorier & Trésorière adjointe*

M. de Garrigues (Enercal) et Mme Mermoud (Ville de Nouméa)

### *Secrétaire & secrétaire adjoint*

Mme Fabre (Dimenc) et M. d'Auzon (ASNNC)

*membres du bureau en 2008*

## composition <

Conformément aux recommandations de la Loi sur l'Air du 30 décembre 1996 (applicable en métropole, en Corse, et dans les départements d'outre-mer, mais pas en Nouvelle Calédonie), Scal-Air regroupe de façon équilibrée quatre collèges d'adhérents. En 2008, les adhérents de l'association sont les suivants :

### **Collège des collectivités locales :**

Le Gouvernement de Nouvelle Calédonie  
La Province Sud  
La Ville de Nouméa

### **Collège de l'Etat :**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

### **Collège des activités contribuant à l'émission des substances surveillées (industries) :**

La Société Le Nickel (SLN)  
La Société Néo-Calédonienne d'Energie, Enercal

### **Collège des associations et personnalités qualifiées :**

L'Association UFC Que Choisir – Nouvelle Calédonie  
L'Association pour la Prévention de la Pollution de l'Air (APPA) – *membre d'honneur*  
L'Association pour la Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne (ASNNC)  
La Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie  
Météo France  
L'association Action Biosphère  
L'association Asthme et Bronches  
Monsieur le Dr. Mellin  
Université de Nouvelle-Calédonie

## fonctionnement <

L'année 2008 est la première année complète de fonctionnement avec une équipe permanente de deux personnes.

- La commission de suivi technique s'est réunie à deux reprises au cours de l'année. Elle a été sollicitée et informée régulièrement au cours de l'année par voie de messagerie électronique. D'autres réunions techniques ont eu lieu entre le directeur de l'association et les représentants de certains collèges.
- Au niveau institutionnel, le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises en juin et en septembre. Une troisième réunion prévue en fin d'année a été décalée à janvier 2009. Plusieurs consultations écrites du CA par messagerie électronique ont été effectuées.
- L'assemblée générale ordinaire a été réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Une assemblée générale extraordinaire a également été convoquée à cette même date afin de procéder à une modification des statuts.
- Nouvelle adhésion dans le collège des experts scientifiques : l'Université de Nouvelle Calédonie, qui est susceptible de mettre en place des programmes de recherche scientifique en collaboration avec Scal-Air.

## budgets et financements

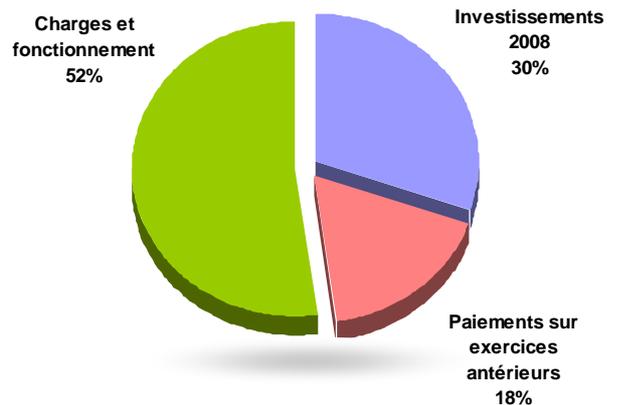
### budgets >

Scal-Air a poursuivi en 2008 son installation et développé ses activités, après une année 2007 de mise en place.

Le budget 2008 primitif global s'élevait à 48 millions de F. CFP dont 17 millions en investissement et 31 millions de fonctionnement. Ce budget a été respecté, avec cependant quelques décalages d'investissement et des dépenses de fonctionnement moins élevées que prévues, essentiellement du fait d'un report de l'embauche d'un troisième salarié.

L'essentiel de l'investissement est lié à la commande d'une station mobile et des prestations associées ainsi qu'à l'achat d'un nouvel analyseur de particules.

Les dépenses réalisées en 2008 incluent également des paiements concernant les investissements préalablement réalisés (achat du réseau de surveillance).



▲ structure des dépenses, 2008

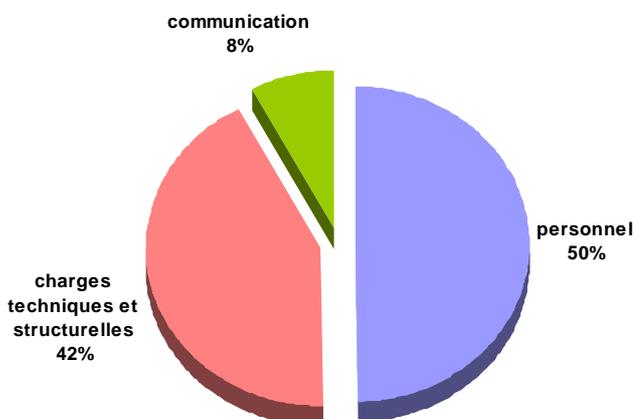
### financement >

Comme au cours des exercices précédents, le financement de l'association est assuré par des subventions des organismes membres et formalisé par des conventions dédiées.

Chaque collège financeur (Etat, Collectivités, Emetteurs) participe au financement du budget global à hauteur de un tiers.

Pour l'exercice 2008, une convention a été établie directement avec l'ADEME qui prend en charge la part de financement du collège Etat.

La trésorerie de l'association fait l'objet d'un suivi par le directeur et le trésorier, et un expert comptable établit les états financiers annuels au 31 décembre. Ce bilan est ensuite audité et certifié par un commissaire aux comptes, avant d'être approuvé par l'assemblée générale.



▲ charges de fonctionnement en 2008

# structure et moyens

## moyens

### ressources humaines

Depuis 2007, Scal-Air emploie deux personnes pour la gestion courante de l'association et l'exploitation technique du réseau de surveillance.

Leurs missions principales sont les suivantes :

- Proposer au Conseil d'Administration les orientations stratégiques et techniques ;
- Assurer la mise en oeuvre des décisions du Conseil d'Administration ;
- Assurer la gestion courante de Scal-Air par délégation de la présidente ;
- Représenter Scal-Air et assurer les relations avec les membres;
- Assurer le fonctionnement technique des équipements de mesure ainsi que la validation, le traitement et la diffusion des données qui en sont issues ;
- Participer à la vie associative de Scal-Air.

Le travail de ces deux salariés est encadré par les directives de la présidente et du conseil d'administration. Le recrutement d'un 3<sup>e</sup> salarié (ingénieur d'études) a été planifié début 2009, sous le statut de volontaire civil à l'aide technique.

### moyens techniques

Scal-Air a mis en oeuvre ses moyens techniques en 2007. Le réseau de mesures se compose de cinq sites fixes permettant une surveillance permanente de la qualité de l'air sur le territoire de la commune de Nouméa. Une station provisoire a été placée sur la commune de Dumbéa, au collège de Koutio. Le fonctionnement du réseau dans cette configuration a été maintenu en 2008, avec des campagnes de mesures supplémentaires.



Nom de la Station	Emplacement	Type de station	Polluants mesurés	Appareils
Les Lys / Anse Vata	Ecole des Lys, 18, rue Blaise Pascal - Anse Vata	Périurbaine de fond	Ozone (O3) Oxydes d'azote (NO, NO <sub>2</sub> , NOx) Dioxyde de Soufre (SO2) Particules en suspension (PM10)	1 0342M (Env SA) 1 AC32M (Env SA) 1 AF22M (Env SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Paul Boyer/ Faubourg Blanchot	Ecole Paul Boyer - 10, rue Bougainville, Faubourg Blanchot	Urbaine de fond	Ozone (O3) Oxydes d'azote (NO, NO <sub>2</sub> , NOx) Dioxyde de Soufre (SO2) Particules en suspension (PM10)	1 0342M (Env SA) 1 AC32M (Env SA) 1 AF22M (Env SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Montravel	Ecole I. Noël - 12, rue des frères Charpentier - Montravel	Urbaine, sous influence Industrielle	Oxydes d'azote (NO, NO <sub>2</sub> , NOx) Dioxyde de Soufre (SO2) Particules en suspension (PM10) + retombées de poussière	1 AC32M (Env. SA) 1 AF22M (Env. SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Logicoop	39, rue Boutmy - Calvaire de Logicoop	Industrielle	Oxydes d'azote (NO, NO <sub>2</sub> , NOx) Dioxyde de Soufre (SO2) Particules en suspension (PM10) + retombées de poussière	1 AC32M (Env. SA) 1 AF22M (Env. SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Koutio	Collège de Koutio - 1, avenue de la Vallée	Périurbaine de fond	Ozone (O3)	1 0342M (Env SA) + 1 SAM-SK (Iséo)

Scal-Air possède en outre deux analyseurs « de rechange » (AC32M et AF22M), pour la maintenance courante des appareils en service et la mise en œuvre ponctuelle de mesures de vérification ou de campagnes.

Afin de permettre la maintenance et l'entretien des stations, Scal-Air dispose de deux systèmes portables de calibration externe, composé chacun d'un diluteur portable de type SX-3012 (marque LNI) et d'une bouteille de mélange gazeux à haute teneur. L'association s'est progressivement dotée d'autres outils et équipements divers pour améliorer la fiabilité des mesures et la maintenance des appareils. Des bouteilles de gaz étalon supplémentaires ont également été commandées. En 2008 Scal-Air a installé deux transmetteurs météo multi paramètres afin de pouvoir acquérir et exploiter des données météorologiques au droit des stations de surveillance.

La réception définitive du réseau de mesures (un an après la mise en service) a été signée en novembre 2008. Le réseau est sous garantie jusqu'en juillet 2009.

**5** sites de surveillance  
23 mesures fixes  
**17** analyseurs automatiques  
800.000 données validées chaque année

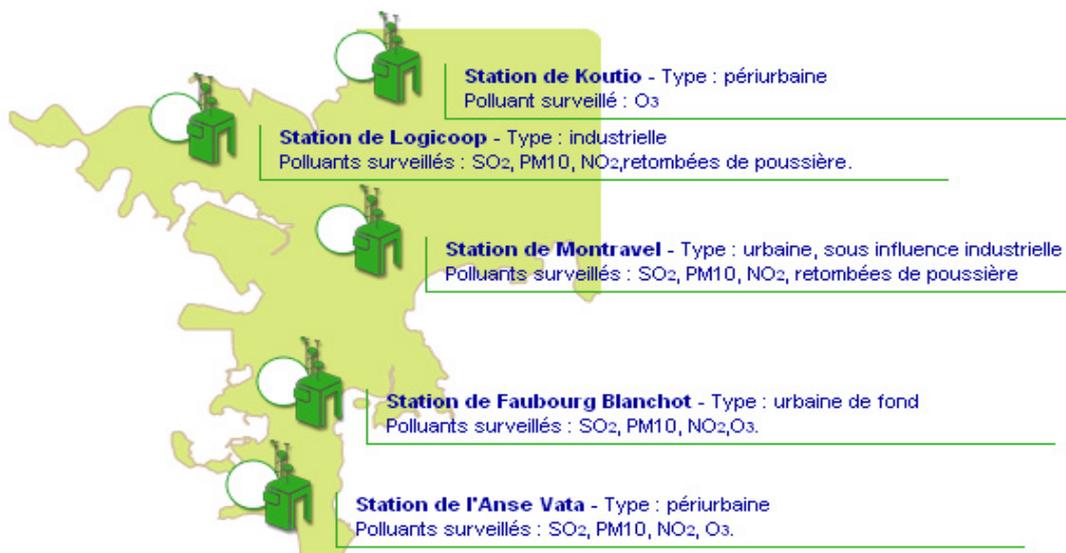
## autres moyens

L'association dispose de locaux situés au 8, rue Paul Leyraud à la Vallée des Colons. Ces locaux sont loués à Météo France. Ils se composent d'une villa de plain-pied de type F3 avec garage attenant et d'un local avec un garage supplémentaire.

Le mobilier ainsi que les aménagements électriques et informatiques internes ont été pris en charge par Scal-Air.

Pour mener à bien ses missions, l'association dispose également de deux véhicules en location longue durée : une voiture de fonction et un véhicule utilitaire technique.

Des moyens généraux sont également propriété de l'association (photocopieur, vidéo projecteur, bureautique et informatique)



▲ *réseau de surveillance de la qualité de l'air à Nouméa en 2008*

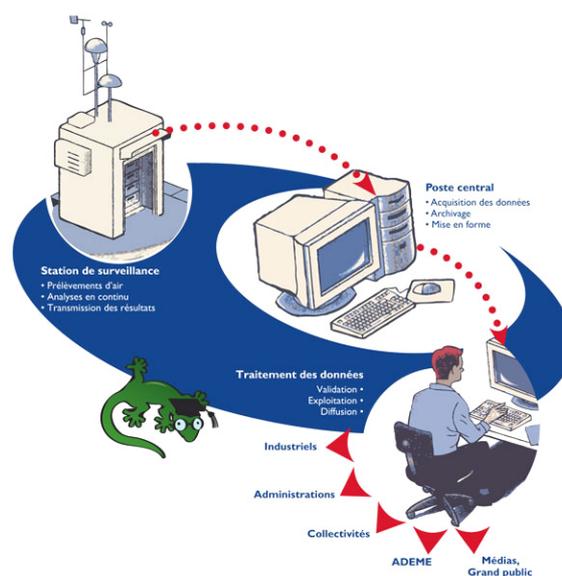
# faits marquants

## surveillance

L'année 2008 est la première année de fonctionnement complète du réseau de mesures des stations fixes. La stratégie de surveillance a donc consisté avant tout à maintenir le réseau existant et assurer sa fiabilité afin de parvenir à des taux de représentativité satisfaisants, ce qui a été le cas sur la plupart des mesures. Un bilan complet de la qualité de l'air en 2008 est disponible auprès de l'association ou téléchargeable sur [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc).

### > campagnes de mesures

- ▶ Des campagnes complémentaires ont été menées ainsi que la mise en place de procédures pour l'analyse chimique des PM10 (une campagne de prélèvement en août 2008).
- ▶ La surveillance des retombées de poussières a été étendue en fin d'année à toutes les stations du réseau. Une convention a également été signée avec la Ville de Nouméa afin de permettre au technicien de Scal-air d'utiliser les installations du laboratoire de la ville afin de traiter ces plaquettes (filtration et pesée des dépôts)
- ▶ Un cahier des charges a été établi pour l'acquisition d'une station mobile de type remorque. Après consultation, une commande a été passée auprès de la société Envicontrol (remorque + analyseurs) et le dispositif devrait être opérationnel au second semestre 2009. Il permettra d'effectuer des campagnes de mesures spécifiques (à proximité de trafic ou de zones industrielles, dans les zones résidentielles non surveillées...).
- ▶ Dans le cadre de la réalisation de mesures exploratoires, des tubes à diffusion passive ont été commandés pour une campagne à grande échelle en 2009 sur les polluants SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub> et O<sub>3</sub>



### ▲ la surveillance au quotidien

## gestion technique

### > Améliorations techniques

- 🔧 **Climatisations des stations :** les systèmes de climatisation de certaines stations ont été changés pour des modèles plus performants et plus économiques. Ces remplacements ont permis une baisse de 20% de la consommation d'électricité entre 2007 et 2008 sur ces stations. Un contrat de maintenance a été souscrit pour l'entretien des climatiseurs.
- 🔧 **Surveillance thermique :** des sondes de température ont été câblées et installées dans chaque station pour surveiller en continu et à distance les températures internes ; ceci pour garantir un fonctionnement optimal des appareils de mesures.
- 🔧 **Mesure des particules :** Achat d'un TEOM avec module FDMS pour la mise en conformité des mesures de poussières en suspension avec les dernières normes européennes (mise en service prévue début 2009).
- 🔧 Installation, câblage et configuration de **stations météo** multi paramètres sur 2 stations de mesure.
- 🔧 **Commande d'une station mobile.**

- ↳ Achat d'un **système d'acquisition** de données supplémentaire pour des campagnes ponctuelles et en rechange si nécessaire.
- ↳ Mise en place **d'alertes par SMS** à usage interne pour les épisodes de pollution ou les dysfonctionnements des stations.
- ↳ Achat de **logiciels** spécialisés : Module Iséo (XR Web) afin d'assurer la mise à disposition de l'ensemble des résultats via le site Internet et logiciel de cartographie.
- ↳ Une collaboration a été mise en oeuvre entre la SLN, Scal-Air et la société Cegelec, afin que la SLN puisse récupérer les données de SO<sub>2</sub> directement sur les stations de Logicoop et Montravel, ceci dans le but de prévenir de pics éventuels de SO<sub>2</sub> en fournissant une visualisation en temps réel.
- ↳ Généralisation de la mesure des **retombées de poussière** et traitements effectués par Scal-Air avec le concours du laboratoire de la Ville de Nouméa.

## *maintenance* <

Une vérification hebdomadaire des sites de mesures est effectuée pour un contrôle global des analyseurs. De plus, des contrôles d'étalonnage sont pratiqués sur site toutes les 3 semaines pour éviter des dérives des mesures. Divers matériels (débitmètre, multimètre de précision...) ont été achetés pour contrôler et améliorer la maintenance des analyseurs.

L'appareillage est sous garantie jusque juillet 2009. Scal-Air fait appel à la société Intermed (représentant local exclusif du groupe Environnement S.A.) pour certaines interventions importantes. La maintenance semestrielle et annuelle est en revanche assurée directement par le personnel qualifié de Scal-Air.

A l'occasion de la réception définitive du réseau, une extension de garantie de 3 mois supplémentaires a été obtenue auprès du fournisseur (Environnement SA) du fait de délais de réparation trop longs constatés sur la première année de fonctionnement. Des démarches ont également été entreprises auprès d'Intermed et Environnement SA en vue d'obtenir une amélioration du service après-vente en termes de délais et de coût des pièces.



## *taux de fonctionnement* <

Sur l'année 2008, le taux de représentativité moyen du réseau s'établit à 94,7%.

Il s'agit du taux de valeurs horaires considérées comme exploitables, après validation technique et environnementale, c'est-à-dire en dehors des périodes d'arrêt des appareils mais également en dehors des valeurs invalidées par l'équipe technique.

Des actions ont été lancées pour maintenir ce taux de fonctionnement (voire l'améliorer pour atteindre 95%) et améliorer la qualité des mesures :

- amélioration du suivi qualité des étalonnages
- achat de matériel de remplacement (station d'acquisition, têtes de prélèvement)
- achat de bouteilles de gaz étalon
- études d'inter comparaison et faisabilité de raccordement à un laboratoire métrologique de référence.

## > *amélioration des connaissances*

↳ Afin d'acquérir une meilleure maîtrise de la maintenance technique, le technicien de Scal-Air a suivi plusieurs formations en métropole en octobre, dont une session sur les appareils de mesures des particules fines (Ecomesure). Sa participation aux Journées Techniques des AASQA à Metz a été l'occasion d'échanges techniques et de contacts. L'association Air Languedoc-Roussillon l'a accueilli durant 3 jours pour visiter le réseau et assister à la maintenance des analyseurs.

↳ A l'occasion de deux déplacements en métropole, le directeur de l'association a également pu rencontrer l'ensemble des fabricants présents sur le marché, visiter les fournisseurs de scal-air, participer au salon Pollutec de Lyon, présenter Scal-Air au cours de l'assemblée générale de la Fédération Atmo, rencontrer les représentants d'autres AASQA.

## gestion administrative

Le développement de l'association ainsi que sa volonté de communiquer le plus largement possible auprès du grand public entraînent une augmentation de la charge administrative. L'association n'ayant pas de personnel dédié à ce secteur, ces fonctions sont assurées principalement en 2008 par son directeur.

- ✂ Mise à jour des statuts et du règlement intérieur de l'association
- ✂ Organisation du recrutement d'un ingénieur d'études
- ✂ Démarches administratives pour autorisation d'employer des VCAT
- ✂ Elaboration, gestion et suivi des conventions de financement et de leur application
- ✂ Adhésion de l'Université de Nouvelle Calédonie
- ✂ Réception définitive du réseau de mesures (un an après la mise en service) et paiement des sommes dues
- ✂ Elaboration, proposition et suivi des budgets
- ✂ Suivi des dépenses et des recettes, liens avec l'expert comptable et le commissaire aux comptes
- ✂ Gestion du fonctionnement associatif : organisation et préparation des réunions, comptes-rendus, suivi de la composition du conseil d'administration, gestion des habilitations de signatures et des documents officiels
- ✂ Gestion des ressources humaines, organisation et suivi du temps de travail, planification des tâches
- ✂ Gestion des achats courants et des commandes (passation, suivi, réception, dédouanements....)
- ✂ Gestion des courriers : réception, suivi, rédaction des réponses, gestion des signatures, mise en place de procédures qualité, diffusion d'informations, courriers, voeux

*L'année a été placée sous le signe de la communication pour Scal-Air avec de nombreuses interventions dans les médias (presse, radio, TV) et le lancement de plusieurs outils et supports pour la mise à disposition en toute transparence de l'information.*

## information & communication

### Indices de qualité de l'air

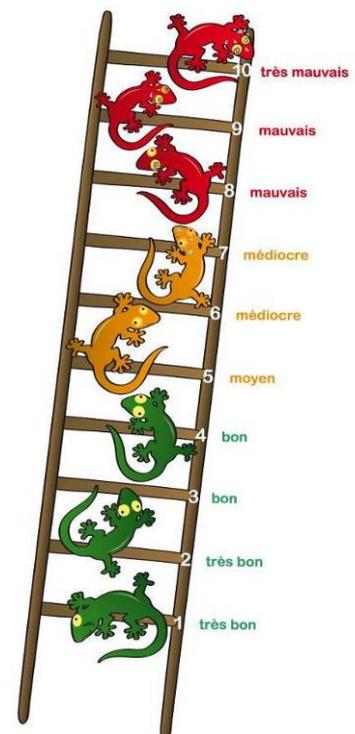
Dès sa création l'association a affirmé sa volonté de fournir au public des informations fréquentes et claires sur la qualité de l'air, et ce de façon totalement transparente. Ainsi, après quelques mois de mesures en 2007, les indices de qualité de l'air ont été disponibles dès le début de l'année.

Il était prévu à l'origine de diffuser un simple indice Atmo. Celui-ci n'aurait pas pu rendre compte des épisodes de pollution localisés, principal problème relevé jusqu'alors par Scal-Air à Nouméa. Par conséquent le conseil d'administration a décidé le calcul quotidien et la diffusion de cinq indices : un indice global (l'indice Atmo) et quatre IQA (indices de qualité de l'air), sur chaque station du réseau disposant de plusieurs mesures. Ainsi, le public dispose d'une information aussi bien sur la pollution de fond que sur la pollution maximale observée chaque jour sur chaque site.

Les procédures de calcul et de diffusion de ces indices ont du être revues début 2008 car ce détail d'information n'est pas disponible dans les sorties standards des logiciels d'exploitation.

Ces indices sont diffusés depuis mai 2008 par le biais du site Internet de l'association et également dans la presse quotidienne. Ils sont mis à jour à 16h (indices estimés du jour) et à 8h (indice complet de la veille). Pour l'instant, aucune prévision d'indice n'est réalisée compte tenu du faible recul sur les données et de l'inexistence de modélisation de la pollution.

Des discussions ont été menées au cours de l'année pour la diffusion de ces indices au travers d'un spot télévisé et une maquette a été élaborée et validée par le conseil d'administration.





## ● un site Internet : [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Le site web de l'association a été accessible au public au début du deuxième trimestre 2008. Il s'agissait de l'un des objectifs phares de l'année, après l'élaboration du cahier des charges à la fin 2007. Ce site présente des informations générales sur la qualité de l'air, sur l'association Scal-Air ainsi que des données et résultats (indices, bulletins mensuels, plaquettes, magazines...). Il est également possible de télécharger des documents et d'avoir accès à un espace réservé pour les adhérents de l'association. La réalisation technique du site a été confiée à la société SCSI. Le contenu a été entièrement rédigé et géré par l'équipe de Scal-Air. Cet espace web se veut un outil moderne, convivial et évolutif à destination du grand public et des partenaires de l'association.

## magazines ●

Scal-Air infos, le magazine semestriel de l'association est né ! Avec un premier numéro tiré à 1.500 exemplaires à la fin du premier semestre 2008, et un deuxième en décembre 2008. Ce magazine présente des résultats détaillés et commentés, ainsi que les principales actions de Scal-Air. Il est mis à disposition du public dans les lieux publics des organismes membres ou téléchargeable sur le site web.



## ● information en situation de pointe



Dès la fin 2007, une procédure d'information et d'alerte des autorités a été mise en place en cas de dépassement constaté des seuils de référence sur l'une ou l'autre des stations de surveillance. Les membres de l'association reçoivent en copie les signalements de dépassements.

Il s'agit d'une procédure provisoire d'alerte permettant aux autorités de répercuter l'information auprès des populations concernées ou de prendre des mesures de gestion si elles l'estiment nécessaire. Les seuils adoptés comme référence par Scal-Air sont ceux valables en France, faute d'une réglementation locale adaptée.

Cette procédure a été formalisée et améliorée en 2008. Les principaux épisodes de pollution ont également fait l'objet d'actions de communication auprès des médias ou de communiqués via le site Internet.

Parallèlement, Scal-Air a sollicité les autorités à plusieurs reprises afin d'attirer leur attention sur l'importance d'un cadre réglementaire sur la qualité de l'air ambiant. En effet, à l'heure actuelle, il est de la responsabilité des autorités (municipales, provinciales ou territoriales) d'informer les populations à ce sujet ou de prendre les mesures qui s'avèreraient nécessaires. Scal-Air n'a reçu à ce jour aucune délégation réglementaire afin d'assurer sa mission. En outre il n'existe pas de réglementation générale sur la qualité de l'air ambiant (à l'image de la loi sur l'air de 1996 en métropole) applicable en 2008 en Nouvelle Calédonie. Malgré cette absence de réglementation, Scal-Air travaille sur la mise en oeuvre concrète d'une information de terrain en cas d'épisode de pollution, avec les autorités sanitaires gouvernementales

## divers ●

- ① Formation (1,5 jour) pour le compte de la DDEC
- ① Intervention lors d'un colloque de pneumologie (en partenariat avec l'ADEME)
- ① Interventions pour public scolaire
- ① Participation aux Jeudi du centre-ville sur le thème de l'environnement
- ① Participation aux journées mondiales de l'environnement au parc forestier
- ① Réponses aux sollicitations des médias
- ① Réponses aux demandes d'information et doléances du public
- ① Revue de presse sur la qualité de l'air
- ① Gestion d'un fonds documentaire (revues spécialisées et ouvrages)



*L'association Scal-Air a pour principales missions la surveillance de la qualité de l'air et l'information des autorités et de la population à ce sujet. Néanmoins, son expertise peut être sollicitée dans le cadre d'autres projets. Scal-Air vise en effet à devenir un organisme de référence en Nouvelle Calédonie en matière de qualité de l'air. Scal-Air a participé à différentes études et projets en 2008.*

### partage d'expertise <

Scal-Air en tant qu'organisme de surveillance de la qualité de l'air a répondu à différentes sollicitations à titre consultatif.

#### ● Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de la Ville de Nouméa :

Participation à une réunion de définition des préconisations.

#### ● Charte « chantier vert » de l'Ademe

Scal-Air est associée à l'élaboration d'une charte « chantier vert » et a fourni des indications en matière d'impact général sur la qualité de l'air des chantiers et des préconisations associées.

#### ● Coopération avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Différents thèmes se révèlent porteurs pour établir une coopération entre Scal-Air et l'IRD. Des discussions ont été engagées sur les sujets suivants :

- Etude de la répartition spatiale des concentrations de SO<sub>2</sub> à Nouméa
- Etude de la composition chimique des particules fines et retombées de poussières

#### ● Schéma de développement et d'aménagement de la Nouvelle Calédonie – « Nouvelle-Calédonie 2025 »

Inscription et participation aux travaux de l'atelier « Environnement », participation à la rédaction du diagnostic.

#### ● Schéma de Cohérence de l'Agglomération du Grand Nouméa

Participation à une réunion de présentation du diagnostic réalisé par les bureaux d'études.



### > partenariats

Plusieurs partenariats ont été poursuivis ou initiés en 2007, essentiellement au niveau technique.

#### ● La Société Le Nickel :

- rédaction et signature d'une convention technique d'échange de données et d'informations.
- Poursuite des mesures en commun, intégration du système d'acquisition des données de la SLN à l'appareillage de Scal-Air.
- Fournitures par scal-air des données nécessaires aux rapports réglementaires de l'industriel.

#### ● Goro Nickel :

- étude en 2008 de solutions pour un partenariat avec l'industriel sur la qualité de l'air
- Echanges techniques sur le fonctionnement des moyens de mesure et de traitement de l'information.

#### ● Koniambo Nickel SAS :

Des échanges techniques ont eu lieu avec cette entreprise qui dispose également d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air. Des tests d'inter comparaison de moyens d'étalonnage ont notamment pu être réalisés.

#### ● Météo France.

Les données fournies par Météo France sont très importantes pour Scal-Air. Elles sont intégrées quotidiennement aux données de la base dédiée à la surveillance de la qualité de l'air. Des discussions ont eu lieu en 2008 pour formaliser le partenariat avec Météo France par le biais d'une convention. Scal-Air est également locataire de locaux appartenant à Météo France.

● **Observatoire Réunionnais de l'Air** : Un partenariat est en cours de formalisation avec cette association agréée surveillance de la qualité de l'air. Cela devrait permettre à Scal-air de bénéficier d'une expertise proche des conditions d'exploitation rencontrées à Nouméa, et de mettre en place une assurance qualité sur les mesures.

● **Fédération ATMO** : Scal-Air est depuis 2006 membre associé de la Fédération Atmo, qui regroupe l'ensemble des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) en France. Ce partenariat a notamment permis des échanges techniques et la diffusion d'information à Scal-Air. Le directeur et la présidente de l'association ont pu participer en novembre 2008 à l'assemblée générale de la Fédération Atmo, qui a notamment été l'occasion de rencontrer les directeurs et présidents des autres réseaux et de leur présenter Scal-Air et son fonctionnement.

